

L'essentiel d'Hermonville n°1



THE PLACE TO BE !



Fêtons la place !!!

Dans un esprit festif, nous vous donnons rendez-vous vendredi 13 juillet, place de la mairie à partir de 20 heures, pour une soirée exceptionnelle autour d'un méchoui offert par la commune afin d'inaugurer amicalement notre nouvelle place. Vous recevrez une invitation. L'animation sera assurée par le groupe *Les Boules de feu*.

Comme à l'accoutumée, les lampions seront distribués aux alentours de 22h30 pour une retraite aux flambeaux suivie par le traditionnel feu d'artifice offert par l'association Hermon'style (Arts et Jazz).

Merci d'apporter vos couverts et assiettes ! Une buvette payante sera à votre disposition et tenue par l'association Les Adoptes. Nous vous attendons nombreux !!!

C'EST IMPORTANT ! Recommandations diverses

• Déclaration de travaux

Une déclaration d'urbanisme est obligatoire dès lors que l'on modifie l'aspect extérieur de sa maison (changement des fenêtres, pose de clôture, ...).

• Incivilités et infractions à la loi

Des jeunes sont entrés par effraction dans la maison en cours de rénovation rue de l'église. Non seulement ils se mettent en danger car les travaux sont en cours mais ils risquent également des poursuites ! De même, les abords de l'église sont à respecter : trop de détritux salissent le site et nous avons constaté des graffitis sur les colonnes du porche : c'est inadmissible ! Nous invitons les parents à rappeler à leurs enfants, petits et grands, le respect des lieux publics et notamment l'arrêté du 29 mai 2017 pris par le Maire pour l'interdiction de la consommation d'alcool sur le domaine public, tous les jours entre 21 heures et 6 heures du matin.

D'autres nuisances sont à déplorer : les parties de sonnettes la nuit, les aboiements et les crottes des chiens...

• Pas de jeux de ballons sur la place pour protéger les arbres récemment plantés

ATTENTION AUX HORAIRES !!!

HORAIRES DE TONTES et autres travaux bruyants...

Les tontes et autres travaux susceptibles d'occasionner des nuisances sonores sont autorisés selon l'arrêté préfectoral du 10 septembre 2008 :

Les jours ouvrables : de 8 heures à midi et de 14 heures à 19h30

Samedi de 9 heures à midi et de 14h30 à 19 heures

Dimanche et jours fériés : de 10 heures à midi

Merci de respecter ces horaires pour le bien-être de vos voisins !

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Jeudi 31 mai à 16 heures : Dépôt de gerbe en hommage aux soldats britanniques tombés lors des derniers combats sur notre territoire en mai 1918 / Rendez-vous au cimetière britannique

Samedi 16 et dimanche 17 juin 2018 : Festival Art et Jazz dans ma cour

Du Samedi 30 juin au 2 juillet 2018 : Fête patronale avec une distribution des gouters aux enfants le lundi 2 juillet à partir de 16h30

Samedi 7 juillet 2018 à 10h30 : Inauguration de la place et de la fin des travaux du parvis de l'église et de ses abords en présence des officiels (partenaires financiers, entreprises, associations locales et la population / Rendez-vous donné place de la mairie

Vendredi 13 juillet 2018 à partir de 20 heures : Méchoui offert par la commune aux habitants d'Hermonville

Samedi 14 juillet 2018 à 9h45 : Commémorations de la fête nationale / Rendez-vous place de la Mairie

Lundi 10 septembre 2018 à 16 heures : Commémorations du Centenaire de la création de l'Œuvre des Orphelins des Douanes / Rendez-vous au Monument aux Morts

Dimanche 16 septembre : Brocante d'Automne



Mai 2018 Essentiel n°1

HEREMONDOIS

Propositions, photos, informations à diffuser, ... Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : heremondois@gmail.com

DECHETERIE

Horaires d'ouverture au public :

Mardi de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures

Mercredi de 14 heures à 18 heures

Jeudi de 9 à 13 heures

Vendredi et Samedi : de 9 heures à 13 heures et de 14 à 18 heures

Merci de respecter ces horaires.

Site : sycodec.fr

SITE INTERNET HERMONVILLE

Visitez le site officiel de la commune d'Hermonville : www.hermonville.fr

POSTE

Horaires d'ouverture au public :

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9 heures à midi et de 14h30 à 16h30

Samedi de 9 heures à midi

BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 15 heures à 17 heures

Vendredi de 16h30 à 18h30

Tél. : 06.28.84.13.50.

Courriel :

mel.bibliotheque.hermonville@gmail.com

MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 16 heures à 18 heures + le **1^{er} Samedi** de chaque mois de 9 heures à midi.

Tél. : 03.26.61.51.23.

Courriel : hermonville51@gmail.com